

CTL.-

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

/) ECRET N° 94-200 du 8 Juillet 1994

Portant nomination et promotion
à titre exceptionnel, militaire et étranger
dans l'Ordre National du Bénin du

Lieutenant - Colonel Albert Michel.

Le Président de la République
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin

- VU la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la décision n° 91-042/HCR/PT du 30 mars 1991, portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU la loi n° 86-010 du 26 février 1986, portant création de l'Ordre National du Bénin, modifiée par la loi n° 87-017 du 21 septembre 1987 ;
- VU le décret n° 94-134 du 06 mai 1994, portant composition du Gouvernement ;
- VU le décret n° 91-76 du 10 mai 1991, portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU L'Extrait du Relevé n° 07/SGG/REL du 24 février 1994 des décisions administratives prises par le Conseil des Ministres en sa séance du mercredi 23 février 1994 ;

Sur proposition du Président de la République Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin ;

Le Conseil des Ministres entendu ;

D E C R E T E :

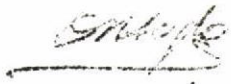
Article 1er. - Est nommé, et promu à titre exceptionnel, militaire et étranger dans l'Ordre National du Bénin au Grade d'Officier pour prendre rang du 19 mai 1994, le Lieutenant-Colonel Albert Michel, Assistant Militaire Technique Français, en reconnaissance du rôle qu'il a personnellement joué dans le renforcement de la coopération technique entre la République Française et la République du Bénin.

./...

Article 2.- Le présent décret sera enregistré et publié au journal officiel.

Fait à Cotonou, le 8 Juillet 1994

Par le Président de la République
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin


Nicéphore D. SOGLO

Le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin, par intérim,


Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliations : PR 6 - AN 4 - Ministères 19 - GCONB 30 - CS 2 - SGG 4 - MESGPR 2 -
Départements 6 - DFE-DLC-INSAE 3 - IGE-CSM-DCCT 3 - BN-DAN-ONEPI 3 - UNB-FASJEP-
ENA 3 - JORB 2 - Intéressé 1.